



REGLEMENT DU CHALLENGE INTER CLUBS 2022

PROGRAMME DES COURSES

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Courses 1 et 2 | 29 et 30 janvier 2022 | Yacht Club International de Port-Grimaud |
| Courses 3 et 4 | 12 et 13 février 2022 | Société Nautique de Saint-Tropez |
| Courses 5 et 6 | 17 et 18 septembre 2022 | Club Nautique de Sainte-Maxime |
| Courses 7 et 8 | 5 et 6 novembre 2022 | Club Nautique de Saint-Raphaël |

Les courses annulées ne seront pas recourues. Il n'y aura pas de week-end de réserve.

Il n'y aura qu'une seule course par jour.

REGLES APPLICABLES

Les RIR (règles d'introduction à la régates)

L'avis de course et la fiche de course du club organisateur de la régates.

CLASSES ADMISES

| | | |
|-----|-------------------------------|--------------|
| OS1 | HNB + C + D + E \leq 19 NET | Flamme JAUNE |
| OS2 | HN D + E > 19 NET | Flamme MAUVE |
| OS3 | HR R toutes classes + L | Flamme VERTE |
| IRC | un seul groupe | Flamme NOIRE |

Une autre classe pourra être invitée, mais aura un classement séparé.

PARCOURS

Ils seront définis par le club organisateur de la régates.

Chaque club sera responsable du parcours qu'il proposera dans sa fiche de course.

CLASSEMENT

Il s'effectuera sur un total de 8 courses.

Aucun classement de course ne sera retiré, pour le classement général par points. Seuls les bateaux présents sur l'eau ayant attendu l'annulation d'une course seront DNF pour cette régates.

Le classement sera en temps sur temps pour toutes les classes.

Nombre de points = 101(nombre de partants - rang +1 / nombre de partants +1)

RESULTATS

Les résultats seront envoyés au Club Nautique de Sainte-Maxime après chaque course, avec le fichier Freg de sauvegarde de la régates (wdz).

La proclamation des résultats du CIC 2022 se fera à Sainte-Maxime le samedi 3 décembre.

Les modalités vous seront communiquées en temps voulu.

DIVERS

Chaque équipier sera inscrit par internet pour chaque bateau.

Un Pass sanitaire ou vaccinal pourra être demandé dans l'avis de course.

Un contrôle de chaque équipier sera effectué sur tous les bateaux. A défaut, l'équipier ne pourra pas participer à la régates. Nous vous rappelons que le chef de bord est responsable de son équipage.

Chaque bateau devra être sur l'eau 30 minutes avant le départ pour ces contrôles.

Les éventuelles réclamations concernant des dommages seront jugées un jour suivant à convenir.

Bon CIC à tous.